

SICAV PLUS**LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2011****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.426.639, un actif net D : 2.419.959 et un bénéfice de la période de D : 20.623.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Juin 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 4- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 5- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 6- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 juillet 2011

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2011

(Montants exprimés en dinar tunisien)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>30/06/2011</i>	<i>30/06/2010</i>	<i>31/12/2010</i>
Portefeuille-titres	4	<u>1 869 689</u>	<u>1 410 166</u>	<u>1 916 321</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		60	62	63
Obligations et valeurs assimilées		1 769 037	1 309 532	1 815 637
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 592	100 572	100 621
Placements monétaires et disponibilités		<u>556 351</u>	<u>305 459</u>	<u>448 541</u>
Placements monétaires	6	533 494	286 381	444 809
Disponibilités		22 857	19 078	3 732
Créances d'exploitation	12	<u>599</u>	<u>95 389</u>	<u>180 194</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 426 639</u>	<u>1 811 014</u>	<u>2 545 056</u>
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	5 476	4 413	5 289
Autres créditeurs divers	9	1 204	958	1 176
TOTAL PASSIF		<u>6 680</u>	<u>5 371</u>	<u>6 465</u>
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	13	2 377 919	1 773 566	2 450 827
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		42 040	32 077	87 764
ACTIF NET		<u>2 419 959</u>	<u>1 805 643</u>	<u>2 538 591</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 426 639</u>	<u>1 811 014</u>	<u>2 545 056</u>

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/01 au 30/06/2011	Période du 01/04 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2010	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	5	25 436	50 611	21 822	42 236	88 242
Revenus des actions et valeurs assimilées		3	3	3	-	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		24 296	47 654	20 719	40 079	83 702
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 137	2 954	1 100	2 157	4 537
Revenus des placements monétaires	7	3 695	6 897	2 531	4 878	11 259
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		29 131	57 508	24 353	47 117	99 501
Charges de gestion des placements	10	(6 442)	(12 671)	(5 192)	(9 993)	(21 609)
REVENU NET DES PLACEMENTS		22 689	44 837	19 161	37 124	77 892
Autres produits		74	1 539	62	131	294
Autres charges	11	(865)	(1 668)	(600)	(1 156)	(2 482)
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 898	44 708	18 623	36 099	75 704
Régularisation du résultat d'exploitation		(2 390)	(2 668)	(3 873)	(4 022)	12 060
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		19 508	42 040	14 750	32 077	87 764
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 390	2 668	3 873	4 022	(12 060)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 671	2 062	(588)	(839)	(4 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(2 946)	(3 609)	3 233	5 854	6 303
RESULTAT DE LA PERIODE		20 623	43 161	21 268	41 114	77 918

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2011</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2010</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2010</i>	<i>Année 2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>20 623</u>	<u>43 161</u>	<u>21 268</u>	<u>41 114</u>	<u>77 918</u>
Résultat d'exploitation	21 898	44 708	18 623	36 099	75 704
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 671	2 062	(588)	(839)	(4 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(2 946)	(3 609)	3 233	5 854	6 303
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(104 689)</u>	<u>(161 793)</u>	<u>(155 835)</u>	<u>(152 238)</u>	<u>543 906</u>
Souscriptions					
- Capital	537 419	923 916	1 286 427	1 985 110	3 875 599
- Régularisation des sommes non distribuables	2 930	3 819	35 456	35 544	110 272
- Régularisation des sommes distribuables	24 971	41 284	56 169	86 335	140 472
Rachats					
- Capital	(636 261)	(1 077 650)	(1 432 416)	(2 127 435)	(3 363 992)
- Régularisation des sommes non distribuables	(8 355)	(9 210)	(41 291)	(41 435)	(90 033)
- Régularisation des sommes distribuables	(25 393)	(43 952)	(60 180)	(90 357)	(128 412)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(84 066)</u>	<u>(118 632)</u>	<u>(134 567)</u>	<u>(111 124)</u>	<u>621 824</u>
ACTIF NET					
En début de période	2 504 025	2 538 591	1 940 210	1 916 767	1 916 767
En fin de période	2 419 959	2 419 959	1 805 643	1 805 643	2 538 591
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	55 389	56 658	44 456	44 368	44 368
En fin de période	53 104	53 104	40 949	40 949	56 658
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>45.570</u>	<u>45.570</u>	<u>44.095</u>	<u>44.095</u>	<u>44.806</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>0.80%</u>	<u>1.71%</u>	<u>1.03%</u>	<u>2.07%</u>	<u>3.71%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Juin 2011 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2011, à D : 1.869.689 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		44	60	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		44	60	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	39	53	0.00%
TPR DA 2011	11	5	7	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 731 640	1 769 037	73.10%
Obligations des sociétés		502 000	511 427	21.13%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	12 000	12 002	0.50%
AMEN BANK 2006	1 000	60 000	61 121	2.53%
BTE 2010 CB	600	60 000	62 168	2.57%
CIL 2010/2	700	70 000	71 979	2.97%
ATL 2010/ 2 TV	1 000	100 000	102 254	4.23%
CIL 2011/1 TF	1 000	100 000	101 639	4.20%
TUNISIE LEASING 2011/1 F	1 000	100 000	100 264	4.14%
Bons du Trésor Assimilables		1 229 640	1 257 610	51.97%
BTA 10 2013 6.10%	40	42 720	42 842	1.77%
BTA 04 2014 7.50%	257	269 229	264 510	10.93%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	474 550	19.61%
BTA 02-2015 7,00%	10	10 370	10 423	0.43%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	26 070	1.08%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	49 201	2.03%
BTA 03 2012 6.00%	85	87 249	87 192	3.60%
BTA 03 2019 5.5%	200	199 200	201 900	8.34%
BTA 08 2022 5.6%	100	96 000	100 922	4.17%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 592	4.16%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 592	4.16%
Total		1 831 684	1 869 689	77.26%

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 25.436, pour la période allant du 01.04 au 30.06.2011, contre D : 21.822 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2010 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2011	Trimestre 2 2010
Revenus des actions et valeurs assimilées		
- dividendes	3	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	5 706	3 054
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	18 590	17 665
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 137	1 100
TOTAL	25 436	21 822

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2011 à D : 533.494 contre D : 286.381 au 30.06.2010, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	% Actif net
Dépôt à vue		315 216	316 747	13.09%
Amen bank pasteur		315 216	316 747	13.09%
Billets de trésorerie pré-comptés	150 000	148 674	149 081	6.16%
Tunisie Factoring	150 000	148 674	149 081	6.16%
Bons de trésor à court terme	70 000	66 889	67 666	2.80%
BTC 52 au 28/02/2012	70 000	66 889	67 666	2.80%
Total général		530 779	533 494	22.05%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2011 à D : 3.695 contre D : 2.531 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2010 et présente le montant des intérêts au titre du deuxième trimestre 2011 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie et les bons de trésor à court terme , et se détaille comme suit :

	Trimestre 2 2011	Trimestre 2 2010
Intérêts des dépôts à vue	1 531	1 261
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	1 547	-
Intérêts des BTC	617	1 270
TOTAL	3 695	2 531

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.06.2011 à D : 5.476 contre D : 4.413 au 30.06.2010 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Avril 2011 au 30 Juin 2011 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Montant HT	5 459	4 400
TVA	983	792
Total TTC	<u>6 442</u>	<u>5 192</u>
Retenue à la source	966	779
Net à payer	<u>5 476</u>	<u>4 413</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2011 à D : 1.204 contre D : 958 au 30.06.2010, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Redevance CMF	213	158
Retenues à la source à payer	966	779
TCL	25	21
Total	<u>1 204</u>	<u>958</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2011 à D : 6.442 contre D : 5.192 pour la même période de l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du deuxième trimestre 2011.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2011 à D : 865 contre D : 600 pour la même période de l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2011 à D : 599 , il représente principalement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Juin 2011.

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 2011, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	2 450 827
Nombre de titres	56 658
Nombre d'actionnaires	737

Souscriptions réalisées

Montant	923 916
Nombre de titres émis	21 359
Nombre d'actionnaires nouveaux	97

Rachats effectués

Montant	(1 077 650)
Nombre de titres rachetés	(24 913)
Nombre d'actionnaires sortants	(198)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 062
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	(3 608)
Régularisation des sommes non distribuables	114
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	87 762
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(5 505)

Capital au 30-06-2011

Montant	2 377 919
Nombre de titres	53 104
Nombre d'actionnaires	636

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2011.